

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

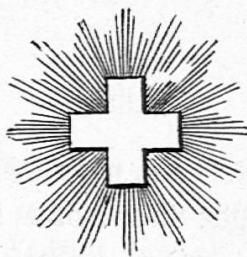
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N° 21.



LAUSANNE

24 Mai 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'école et le goût de la lecture (fin)*. — *Inconséquence*. — *Chronique scolaire : Vaud. Genève*. — *Bibliographie*. — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle*. — *Leçon de choses*. — *Orthographe*. — *Comptabilité*.

L'ÉCOLE ET LE GOUT DE LA LECTURE. (*Fin.*)

Dans le manuel que nous rêvons chacun des morceaux serait pourvu du titre de l'œuvre duquel il est extrait ; en effet, si l'on réussit par un choix heureux à exciter l'intérêt de l'élève, il convient aussi de le mettre à même de satisfaire cette curiosité. Si nous n'y pourvoyons pas, nous ressemblerons au négociant qui, par un envoi d'échantillons convaincant, nous ferait constater la supériorité de ses marchandises, mais négligerait de nous faire connaître son nom et son adresse. A l'indication du titre se joindrait une courte notice sur l'auteur lui-même et ses œuvres.

Quant à l'emploi du manuel, il devrait être raisonné et « prémédité ». Un éboulement quelconque a-t-il eu lieu dans le voisinage, nos élèves liront avec plus d'intérêt le morceau de Louis Vulliemin sur les Diablerets. Avons-nous étudié en géographie l'hydrographie de la Suisse romande, nous ne manquerons pas, dans la leçon de lecture suivante, de faire lire les belles pages de Louis Favre et de Michelet relatives au lac de Neuchâtel et au Léman.

Nous ne prendrons pas en plein juillet tropical et poussiéreux la description de l'automne, due à la plume pittoresque et alerte de Gustave Droz. Nous la réserverons pour les feuilles tombantes et les premières pluies froides. Sous le coup de fouet des sens, les perceptions et spéculations de l'esprit acquièrent plus de vitalité et leur effet est double. Tant que vous êtes au coin du feu, l'agonie

des passagers du *Titanic* vous paraît affreuse ; évoquez-la au moment où vous vous plongez dans votre bain froid, elle en devient atroce. C'est pour cette raison aussi, qu'à l'école, nous devons chercher à mettre tout enseignement en rapport étroit avec la vie réelle, en dehors des quatre murs de la salle de classe. Notre pédagogie doit être pratique et « opportuniste ».

Quant au parti à tirer d'un morceau de lecture au point de vue de l'assimilation du vocabulaire (sens et orthographe), de la phraséologie, des applications grammaticales, de l'élocution, il va sans dire que nous en ferons grâce à nos lecteurs ; aussi bien ces questions-là ne rentrent-elles pas dans notre sujet. Il importe plutôt d'ajouter ici que chaque fois qu'un morceau aura été lu, l'élève s'exercera à en établir le plan et à en analyser sommairement le contenu.

Mais revenons à notre point de départ et déclarons sans plus tarder que, pour éveiller le goût de la lecture, le manuel traditionnel, supposé parfait et employé à la perfection, ne suffit pas. Dès le degré intermédiaire de l'école primaire, on ne se contentera plus d'extraits, de fragments d'œuvres seulement, mais on fera lire, concurremment aux morceaux du manuel de lecture, des œuvres entières, des unités littéraires, si l'on veut bien nous passer le terme. De la sorte, au lieu de disperser l'attention de l'élève, d'éparpiller celle-ci sur quantité de fragments à sujets hétérogènes, — ce qui fatigue et rebute, — on coordonne et circonscrit ses efforts en l'intéressant, on le fait vivre une synthèse, suivre le développement d'une idée à travers cent pages et plus. Outre l'unité donnée ainsi du même coup à tout l'enseignement de la lecture, cette méthode aurait donc encore, en elle-même et par elle-même, une haute portée éducative. Et puis elle apprendrait à nos élèves qu'il n'y a pas, en fait de lectures, que le manuel *ad hoc*, les almanachs et les faits divers des quotidiens ; notre jeunesse quitterait l'école après avoir entrevu de loin par quelques échappées mainte région du vaste empire des lettres. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il y aurait alors chez nous beaucoup plus de jeunes gens et de jeunes filles ayant au cours de leur scolarité pris goût à la lecture, aux bonnes lectures que ce ne peut être le cas sous le règne ex-

clusif du livre de lecture, façon de cours préparatoire aux « faits divers » des journaux. Ce qui fortifie en nous cette conviction toute faite, à l'origine, de déductions et de spéculations, ce sont les constatations suivantes :

Les statistiques ont prouvé que l'Allemagne est le pays du livre¹. Nulle part on n'en imprime autant, donc nulle part on ne lit autant. Si vous fouillez la malle de toute « Kinderfräulein » partant pour l'étranger, vous y trouverez inmanquablement une édition des classiques allemands les plus populaires, Schiller en particulier. Si vous avez l'occasion de faire intime connaissance avec la jeunesse d'outre-Rhin, vous serez stupéfaits de constater combien les œuvres nationales sont répandues et connues là-bas. Maint jeune homme qui n'a fait que ses classes primaires cite Schiller avec autant d'à-propos que d'exactitude. Toute bibliothèque bourgeoise contient ses œuvres et son portrait orne les intérieurs les plus modestes. Or, dans les écoles primaires allemandes, comme aussi dans celles de plusieurs cantons de la Suisse allemande, le manuel traditionnel n'exclut pas toute autre lecture; au contraire, on a soin d'intéresser les élèves et d'élargir leur horizon en leur faisant lire les légendes nationales, les vieux livres populaires, certaines œuvres entières de Schiller, Gottfried Keller et des néo-romantiques. Quelquefois même, on tombe dans l'exagération; ainsi nous avons pu constater *de visu* qu'un instituteur saint-gallois faisait lire *Guillaume Tell* à de petits grimauds de neuf et dix ans. Naturellement qu'à l'école secondaire, il n'en va pas autrement, même dans l'enseignement des langues étrangères. Ainsi, tandis que nos jeunes Welches de quatorze ans, encore au régime lacté du livre de lecture ou de la chrestomathie, sautillent, sans trêve ni repos, d'un morceau à l'autre, la plupart de leurs Confédérés allemands du même âge, élèves de deuxième année de français, s'attaquent à un plat de résistance et commencent sans barguigner l'étude d'une unité littéraire². A quinze ans, ils passent à Hector Malot; l'année

¹ En 1909, 31 051 volumes édités, dont 8700 pour les questions d'éducation et les belles-lettres.

² Par exemple : « La tâche du petit Pierre, » par S. Mairat, paru dans les *Leçons de français* de S. Alge. Il convient d'ajouter ici que le français, dans les programmes d'enseignement des cantons allemands, est doté de quatre, voire même cinq heures hebdomadaires.

suiivante les voit s'égayer ou s'attendrir à la lecture de Daudet.

Cette question de méthode à part, il reste que, par différents petits moyens encore, on pourrait arriver à ce que le goût de la lecture fût plus répandu chez nous. Certains instituteurs lisent, à l'occasion, à haute voix, pour toute la classe, quelques pages d'un livre intéressant. C'est là un procédé excellent qu'il faudrait rendre obligatoire dans toutes nos classes. Au moins une fois l'an, à titre d'exercice de rédaction, nos élèves devraient être invités à écrire une lettre au libraire pour lui commander quelques livres. Dans la leçon d'arithmétique suivante, on leur en ferait dresser la note. Aucun pédagogue digne de ce nom, ne devrait congédier ses élèves, à la fin de leur scolarité, sans leur avoir fait copier une liste de titres de bons ouvrages avec quelques données explicatives. C'est là un viatique tout indiqué, complétant avantageusement le speech d'adieu réglementaire. De leur côté, nos libraires pourraient être plus entreprenants, faire imprimer des listes de livres pour la jeunesse et les envoyer aux instituteurs du degré supérieur. Nos éditeurs ne perdraient rien de leur dignité à s'aboucher avec les petits détaillants de la campagne pour les engager à déposer sur leur comptoir, à côté du bocal de pastilles, une bonne pile de brochures choisies, à prix modique. L'occasion fait le larron : n'attendez pas le client, messieurs les honnêtes libraires, prévenez-le !

Mais, objecteront les collègues, que faut-il donc faire lire en fait d'unités littéraires et où prendre l'argent nécessaire aux acquisitions ? Ce problème-là n'en est plus un depuis que de nombreuses éditions spéciales ont vu le jour tant en Suisse romande qu'en France. On s'en convaincra en jetant un coup d'œil sur la liste que nous donnons ci-bas de ces différentes collections¹. Il est vrai que

¹ *Le Roman Romand*, 60 cent. le vol.

Les Livres de la Jeunesse, 1 fr. le vol.

Les 100 chefs-d'œuvre qu'il faut lire, 35 cent. le vol.

(Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.)

Les Bonnes Lectures de la Suisse Romande, Neuchâtel.

(Abonnement annuel : 2 fr. 50; 12 numéros.)

Les Lectures du « Foyer Solidariste », Saint-Blaise.

La Bibliothèque Populaire, 512 volumes à 10 cent. le vol.

La Bibliothèque de Souvenirs et Récits Militaires, à 15 cent. le vol.

tous les numéros qui les composent ne conviennent pas également à nos élèves : un choix éclairé s'impose. Quant à la question de prix, elle ne saurait jouer le rôle de pierre d'achoppement, car tous ces ouvrages sont d'un prix plus modique que le livre de lecture le meilleur marché.

Nous espérons que nos instituteurs voudront bien examiner cette question et, éventuellement, présenter leurs propositions à Monsieur Qui de droit ! Sans doute, faire lire et faire bien lire, c'est bel et bon ; mais donner le goût de la lecture, des bonnes lectures, c'est mieux. « L'essentiel, dans l'éducation, a dit Renan, ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil. » PH. QUINCHE.

Inconséquence.

Dans le domaine de l'éducation, on ne saurait être trop attentif à tout ce que l'on fait et à tout ce que l'on dit en présence des enfants ; on ne saurait assez surveiller les moindres de ses actes et de ses paroles. C'est pour s'être permis, sous ce rapport, de petites infractions, de très légères déviations, que nombre de parents et de pédagogues, d'ailleurs bien intentionnés, ont abouti parfois fort loin, à l'opposé même du but qu'ils s'étaient proposé.

Combien de pères et de mères, par exemple, qui se croient de bons éducateurs et qui, pourtant, se montrent très inconséquents quant à ce qui concerne la véracité de leurs enfants ! Ils ne voudraient pas, pour tout au monde, faire la moindre entorse à la vérité dans le monde des relations, ni même — ce qui est plus difficile ! — dans celui des affaires ; par contre, ils ne craignent nullement de permettre à leurs fils ou à leurs filles, de leur insinuer même dans certains cas, de petits mensonges, soi-disant bien inoffensifs, mais dont ils pensent retirer quelque honneur ou quelque avantage.

« Je me trouvais un jour dans un tramway, raconte M. X..., quand je vis entrer une grande dame, élégamment vêtue, conduisant sa petite fille par la main, toutes deux s'assirent en face de moi ; le contrôleur s'avança vers elles : Deux billets ? demanda-t-il.

— Non, un seulement ! répondit la mère.

— C'est que, ajouta l'enfant, je n'ai pas encore six ans !

Quelque temps après, continue M. X..., je me retrouvai près de cette petite fille dans un jardin public ; elle était, ce jour-là, accompagnée de sa bonne.

— Quel âge as-tu ? lui dis-je pour entrer en conversation.

— Sept ans ! répondit l'enfant sans hésiter.

Les Récits des Grands Jours de l'Histoire, à 15 cent. le vol.

(H. Gauthier, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.)

La Bibliothèque Nationale, à 25 cent. le vol.

(Pfluger, éditeur, 5, rue Montesquieu, Paris.)

— Sept ans ? repris-je étonné en la reconnaissant.

— Oui ! ajouta-t-elle, sauf quand je suis dans le tram ; alors, je n'ai pas encore six ans ! »

Ainsi, le croirait-on ? pour gagner une pièce de deux sous, la mère de cette charmante enfant, cette grande dame d'une tenue si correcte, ne craignait pas de pousser elle-même sa petite fille dans la voie du mensonge.

Etrange inconséquence ! plus commune qu'on ne pense, et qui peut avoir les suites les plus funestes !

A. GRANDJEAN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Honneur aux braves !** — Nous apprenons avec plaisir, que le jeune André Mouron, âgé de onze ans, élève de l'école de Lignerolles vient de recevoir la médaille de la « Fondation Carnegie » accompagnée d'un diplôme et d'une récompense en argent, pour le courage dont il a fait preuve l'an dernier en sauvant un jeune enfant menacé d'être écrasé par un char.

Nous sommes heureux de constater que ce brave petit héros n'a pas été oublié.

A. D.

*** **Société évangélique d'éducation.** — C'est devant un bel auditoire à la Salle Tissot qu'a eu lieu le 26 avril, l'Assemblée annuelle du printemps. On a rappelé au début de la séance la mémoire de M. le professeur Charles Vullie-min, qui fut un membre dévoué de la Société dont il suivait régulièrement les travaux, y prenant lui-même une part très active. On a rendu un juste hommage aux mérites de cet homme de talent et de cœur, à la fois patriote et chrétien, auquel nous devons les paroles de quelques-uns de nos beaux chants populaires.

M. Constant Lavanchy, ancien président, a présenté une étude très personnelle, intéressante et vivante, sur ce sujet qu'il a su circonscrire sans l'amoin-drir : « Ma Bible ». Il a montré tout ce que renferme ce livre unique, incomparable, toujours vivant, malgré les attaques furibondes dont il a été l'objet au nom d'une science souvent superficielle. Même au point de vue scientifique, la Bible ne renferme pas d'absurdités. Il a suffi d'observations répétées, faites de bonne foi, et d'un peu de bon sens souvent, pour s'assurer qu'elle avait raison, là où on taxait son dire d'ineptie et de fausseté. Aussi la Bible a-t-elle résisté à tous les assauts. M. Lavanchy a excellemment relevé toute la valeur morale de l'enseignement biblique et les applications que l'on peut en tirer pour les besoins les plus profonds de l'âme humaine.

M. le pasteur J. Siordet a traduit et résumé de la façon la plus heureuse une belle conférence de Förster, le célèbre professeur que l'Université de Zurich n'a pas su conserver, sur « Morale et éducation sexuelle ». Après avoir montré, dans une introduction fort intéressante, que l'instinct sexuel est une loi de la vie, il a insisté sur la nécessité de l'éducation bien comprise de cet instinct, en formant des caractères fermes, car cette éducation est avant tout une affaire de volonté. Il faut réagir en particulier contre l'intellectualisme et revenir à l'équilibre moral par le travail manuel. Développons la volonté, l'héroïsme. Luttons sans merci contre cette erreur funeste, ce mensonge que la chasteté est nuisible à la

santé. Contrairement à l'opinion de plusieurs physiologistes et éducateurs, le conférencier estime qu'il faut une extrême prudence, en tout cas une très grande sobriété dans les efforts que l'on tente pour l'éducation sexuelle de l'enfant. Förster y est même opposé en principe et il insiste avec énergie sur les dangers d'une initiation prématurée. Il faut lutter contre le mensonge, éduquer l'esprit chevaleresque, habituer l'enfant à la propreté, favoriser le travail manuel et réagir contre l'intellectualisme par une bonne éducation générale.

Dans une belle conclusion, M. Siordet a rappelé que dans cette œuvre il fallait la coopération de la vie religieuse. Le christianisme est une puissance incomparable de préservation et de victoire par l'élément surhumain qu'il renferme dans son essence.

Une intéressante discussion a suivi l'exposé de M. Siordet. Y ont pris une part active: MM. de Mestral, Jayet, E. Vittoz. On a été généralement d'accord avec le rapporteur. M. Vittoz a trouvé cependant que Förster se montre par trop pessimiste dans ses appréciations sur la moralité de nos contemporains. Certainement il y a progrès. Suivant les cas et les individus, il ne faut pas craindre d'aborder certains sujets. Il est préférable cependant de le faire occasionnellement non à une classe entière, mais à des groupes d'élèves choisis judicieusement.

En somme, belle séance, instructive et vivante, qui s'est terminée par un thé plein d'entrain au « Major Davel ».

H. G.

**** Echos des conférences officielles. — *La culture nationale et l'éducation civique à l'école populaire.*** — Il s'est fait beaucoup de bruit autour de cette question et il ne semble pas encore que la lumière ait jailli de la discussion. Cependant l'accord du corps enseignant paraît exister sur les grandes lignes de la question; les idées suivantes ont été mises en relief. Le patriotisme est le sentiment qui naît de ce qu'on aime et connaît bien. Il est teinté d'idéal, qu'il serait dangereux d'éliminer comme le voudraient quelques-uns. L'enseignement populaire doit chercher à le développer le plus possible, car seul ce sentiment qui engendre l'héroïsme, permettra à la Suisse de subsister au milieu de ses puissants voisins. L'exemple donné par les pays balkaniques de ce que peuvent de petits peuples enthousiasmés pour sauvegarder leur indépendance et leur prospérité est typique.

De la définition du patriotisme donnée ci-dessus, il résulte que c'est surtout depuis l'âge de 16 ans que cet amour du pays se développe chez nos jeunes gens et que c'est de 16 à 20 ans que la culture civique est le plus profitable. Malheureusement, les cours complémentaires ne suffisent absolument pas à remplir ce but. Il faudrait autre chose: des groupements permettant de faire connaître et aimer notre admirable pays. Ce n'est pas à dire que l'enseignement de l'instruction civique à l'École primaire n'est pas profitable; au contraire: ce sera la base ferme qui assurera plus tard aux jeunes gens l'acquisition et l'assimilation faciles des connaissances nécessaires à tout véritable citoyen. En outre, quoique les femmes suisses ne jouissent pas de leurs droits politiques, il serait utile et nécessaire d'étendre l'enseignement civique aux jeunes filles, afin que, femmes et mères plus tard, elles puissent inculquer l'amour de la patrie à leurs

enfants et développer en eux le sentiment du devoir et de la responsabilité du citoyen ; pour cela, les connaissances civiques s'imposent.

Dans le domaine de la culture nationale, les importations du genre « éclaireurs », « boy scouts » ne paraissent pas très heureuses. Sans être chauvin à l'excès, il nous paraît y avoir suffisamment de moyens en Suisse, pour susciter chez nos enfants l'amour du pays et de ses institutions, sans avoir besoin de recourir à des nouveautés étrangères.

A. D.

GENÈVE. — Un des derniers numéros du Bulletin de la *Société pédagogique genevoise* renferme le compte rendu d'une très intéressante étude de M. V. Ghidionescu sur le système des écoles primaires de Mannheim.

Ce système instauré en 1899 par un Conseiller municipal scolaire de cette ville, M. le Dr Sickinger, permet de répartir les élèves dans les différentes classes non plus seulement d'après leur âge, mais en tenant compte surtout de leurs aptitudes intellectuelles.

C'est en considérant le petit nombre d'enfants qui arrivent à terminer normalement la dernière année de l'école primaire, que le Dr Sickinger a été amené à rechercher une organisation scolaire qui permet de tirer profit des dispositions naturelles de l'enfant, si faibles qu'elles fussent. Il a du reste tenu compte pour cela des résultats obtenus dans les classes pour enfants faibles, avec programme réduit, créées auparavant à Bâle, Zurich et Winterthour, ainsi que de certaines idées émises par Pestalozzi et Herbart.

Il proposa donc un enseignement complet, mais comprenant un nombre d'années différent suivant qu'il est destiné à des élèves normaux, simplement arriérés ou anormaux.

Nous croyons intéresser les lecteurs de l'Éducateur en leur indiquant brièvement ci-dessous les grandes lignes du système du Dr Sickinger.

L'école primaire est divisée en trois séries de classes parallèles. La première série comprend 7 ou 8 années d'études et elle ne reçoit que les enfants normalement développés, dont la promotion se fait régulièrement et sans difficulté. Tous les enfants qui se présentent à l'école au commencement de l'année scolaire sont inscrits dans la 1^{re} classe de cette série. Ceux d'entre eux qui ne peuvent pas être promus l'année suivante dans le second degré, sont groupés pour former la 1^{re} classe de la seconde série qui est destinée aux arriérés et qui comporte seulement 6 années d'études. Les élèves véritablement anormaux passent à la 1^{re} classe de la troisième série. Celle-ci n'est composée que de quatre classes.

La promotion se fait de classe en classe dans la même série ou bien à la fin ou au milieu de chaque classe entre la première et la seconde série.

Les meilleurs élèves de la première série peuvent en outre en sortant de la 2^{me} année d'études primaires, passer dans une 3^{me} classe parallèle d'une année et dans une 4^{me} d'une demi-année, où ils sont préparés spécialement pour entrer dans les écoles secondaires, Gymnases, etc.

Une des particularités intéressantes du système et que nous devons signaler également consiste dans les classes dites finales, qui permettent aux élèves de terminer plus tôt ou plus tard leurs études selon leurs capacités.

Disons enfin que les enfants considérés à la fin de leur première année d'école

comme trop faibles d'esprit, sont placés dans un asile spécial pour idiots.

Les progrès réalisés par une quantité d'enfants qui passaient d'abord pour incapables, permettent de constater que souvent, malgré des tares héréditaires, l'enfance anormale peut être sauvée.

De nombreuses objections ont été élevées contre ce système dont on ne méconnaît pas cependant les avantages. On lui reproche en particulier, de ne pouvoir être pratiqué que dans les grandes villes où le nombre des élèves est suffisant. On craint aussi qu'il ne crée une sorte d'inégalité au détriment des enfants pauvres qui constituent souvent la clientèle des classes d'arriérés. On dit enfin, que les données sur lesquelles on se base pour répartir les enfants dans l'une ou l'autre des trois séries, ne sont pas suffisamment scientifiques.

Malgré ces critiques, il est à prévoir que le système de Mannheim continuera à se développer et que, moyennant certaines améliorations qu'indiquera l'expérience, il permettra aux enfants arriérés ou anormaux d'affronter avec plus d'assurance la lutte pour la vie.

Plusieurs villes d'Allemagne le pratiquent déjà d'une manière plus ou moins complète, en particulier Cobourg, Darmstadt, Erfurt, Carlsruhe, Munich, etc.

Il est appliqué à Genève dans une faible mesure en ce sens que, les élèves de la 1^{re} année d'école primaire peuvent passer en 2^{me} au bout de 6 mois s'ils sont capables et s'ils ont l'âge requis.

BIBLIOGRAPHIE

Publications du Comité central de la Commission internationale de l'enseignement mathématique, rédigées par H. Fehr, prof. à l'Université de Genève. 2^e sér. Fasc. I. Nov. 1912.

Ce compte rendu donne un aperçu général de l'activité déployée par la Commission internationale de l'enseignement des mathématiques et des séances qui ont eu lieu à Cambridge, en 1912. Il indique les noms des délégués des pays participants et il contient une liste des publications du comité central et des sous-commissions nationales.

Il intéresse plus particulièrement les professeurs et les personnes qui, par goût, s'occupent de mathématiques. A. R.

Reçu : *Caisse cantonale vaudoise de Retraites populaires*. On lit dans ce V^{me} Rapport annuel, pour l'exercice de 1912 :

Tout d'abord, nous devons rappeler un événement regrettable survenu en 1912. Par le décès de M. Samuel Cuénoud, ancien syndic de Lausanne, un premier vide s'est produit dans le Conseil d'administration, qui appréciait hautement M. Cuénoud le mutualiste expert, dévoué et convaincu. Dans sa séance du 8 octobre, le Conseil d'Etat a nommé, en remplacement du défunt, M. Ernest Chuard, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, nomination qui revêt une importance particulière, en raison du rattachement éventuel à notre établissement du service des pensions de retraite du personnel enseignant ¹.

¹ C'est nous qui soulignons. (Réd.)

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

XII.

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Un drame dans un grenier!**

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Il y a quelques souris dans le grenier des Fromentin. Un jour, l'une d'elle dit à son souriceau : « Je dois sortir, reste blotti dans ta cachette jusqu'à mon retour. Les hommes sont méchants, tu le sais. Ils ont des chats pour nous croquer et des pièges pour nous prendre. Ne t'éloigne pas si tu tiens à la vie. »

2. La mère partie, l'imprudent souriceau, voulant agir à sa guise, s'aventure loin de son trou. Il aperçoit dans un coin du grenier, une souricière entr'ouverte. Il s'approche. On avait mis dedans un morceau de lard à l'odeur alléchante.

3. « Voici mon déjeuner, se dit notre étourdi, quelle bonne fortune. » Il s'avance avec précaution, il allonge le museau, il flaire le lard, il y porte la dent. Crac ! la souricière se ferme, l'infortunée bestiole est prise.

Qui n'en fit qu'une bouchée ? Minette.

GRAMMAIRE : Etude des pronoms sujets : les pronoms de 3^{me} personne, (revision).

Les mots difficiles : La souris, le souriceau, la cachette, l'homme, le piège, blotti, dit, croquer, si tu tiens, ne t'éloigne pas, jusqu'à.

Le trou, la souricière, le lard, l'odeur ; — imprudent, entr'ouvert, alléchant — à sa guise, dedans ; mis, il aperçoit, il s'approche.

L'étourdi, le museau, la bestiole ; — il allonge, il flaire, il y porte ; — avec précaution, crac ! infortuné, fortuné ; — un ratier, (chien dressé pour la chasse aux rats), une ratière, une trappe.

III. ELOCUTION : 1. Avez-vous déjà vu des souris ? Qu'est-ce qu'une souris ? Qu'est-ce qu'une mère souris ? Que dit un jour une souris à son petit ? Pourquoi le souriceau doit-il rester dans sa cachette en l'absence de sa mère ?

2. Que fait notre souriceau, sa mère partie ? Que voit-il dans un coin du grenier ? Qu'est-ce qu'une souricière ? Pourquoi met-on du lard ou du fromage dans la souricière.

3. Que dit la petite souris en voyant le morceau de lard ? Que fait-elle ensuite ? Comment est-elle punie de sa désobéissance ? Qui n'en fit qu'une bouchée ?

4. Que signifient les expressions suivantes : Le peuple souriquois, (le peuple des souris). On entendrait trotter une souris, (grand silence). Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, (quand on n'a qu'une ressource, il est difficile de se tirer d'affaire). Etre éveillé comme une potée de souris, (se dit d'un enfant remuant, vif et tapageur). Un rat d'église, (pauvre homme). Un rat de cave, (bougie longue et mince, roulée sur elle-même). Mon petit rat, (terme de tendresse).

IV. MORALE. Il arrive toujours malheur aux petits enfants qui n'écoutent pas leurs parents.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE ET DE STYLE.

Devoirs sur les pronoms de 3^{me} personne.

Que fait l'écolier ? Il récite une fable.

Que fait le maître ? Il explique une règle.

- » le grand-père ? Il raconte une histoire.
- » le chat ? Il attrape une souris.
- » le chien ? Il garde la maison.
- » l'écolière ? Elle calcule un problème.
- » la maîtresse ? Elle gronde une fillette.
- » la poule ? Elle gratte la terre.
- » la vache ? Elle broute l'herbe.
- » la souris ? Elle ronge une noix.

A savoir :

1. Les pronoms **il**, **elle**, désignent l'être de qui l'on parle.

2. Le verbe employé avec les pronoms **il**, **elle** est à la 3^{me} personne du singulier. — Terminaison **e**, (verbes en **er**).

Dictées : fragments du texte et numéros suivants :

Le rat est un rongeur plus gros et plus fort que la souris. Son corps est allongé. Son pelage est grisâtre ou noirâtre. Ses pattes sont courtes. Son museau est garni de moustaches. Ses dents sont aiguës. Sa longue queue, presque nue, est couverte de petites écailles.

VOCABULAIRE : allongé, aigu, aiguë, des écailles, écailleux.

RÉDACTION : Le rat est Son corps Son pelage Ses pattes Son museau Ses dents Sa longue queue

Les rats. Les rats pullulent partout. Ils vivent dans les greniers, les écuries, les caves, les égouts. On les trouve dans les chalets de nos montagnes et dans la cale des vaisseaux. Ils sont excessivement voraces. Tout leur est bon : lard, fruits, graines, fromage, bougies, savons, cuir, bois. Ils se dévorent entre eux. Les mâles mangent souvent leurs petits. Ils se lèchent et se débarbouillent à la manière des chats.

VOCABULAIRE : les égouts, les chalets, la cale, les vaisseaux, les mâles ; — pulluler, se dévorer, se lécher, se débarbouiller ; — excessivement.

RÉDACTION : Les rats pullulent Ils vivent On les trouve Tout leur est bon : lard... (etc.) Ils se dévorent Les mâles Ils se débarbouillent

Les campagnols sont les rats des champs et des prairies. Ils s'y creusent des galeries dans lesquelles ils amassent les graines, les racines qu'ils grignoteront pendant les jours froids. Les campagnols sont des bêtes fort nuisibles à l'agriculture.

VOCABULAIRE. Le champ (le chant), les racines, l'agriculture ; — amasser, grignoter, dans lesquelles, pendant ; nuisible.

RÉDACTION. Les campagnols sont Ils s'y creusent dans lesquelles ils... qu'ils pendant Les campagnols sont à l'agriculture.

Le mulot est aussi une espèce de petit rat très commun dans nos campagnes. Il se régale de nos céréales et de nos fruits. Il pénètre dans les poulaillers, brise les œufs ou dévore les poussins.

VOCABULAIRE : une espèce, les céréales, le poulailler.

RÉDACTION : Le mulot est très commun Il se régale Il pénètre, brise ou dévore

La souris est un petit rongeur très répandu. Son corps fluet est couvert d'un poil fin, doux et gris. Son museau est pointu. Ses dents sont tranchantes. Ses jambes de derrière sont plus longues que celles de devant. Elle peut se tenir debout en s'appuyant sur sa queue.

VOCABULAIRE : répandre, fluet, fluette, tranchant ; en s'appuyant.

RÉDACTION : La souris est Son corps est couvert Son museau Ses dents Ses jambes Elle peut se tenir

Les souris trottaient rapidement. Elles grimpent à merveille. Elles sautent fort bien. Elles nagent avec facilité. Les souris sont vives, légères, gracieuses et intelligentes. Elles se familiarisent aisément. Elles témoignent une grande affection à leurs petits.

VOCABULAIRE : trotter, grimper, sauter, se familiariser, — à merveille, avec facilité (facile), aisément; l'affection (affectueux).

DEVOIR. Mettez la dictée au singulier.

RÉCITATION : **La petite souris.**

J'ai lu, je ne saurais dire où,
Qu'une souris fort jeune et sans expérience,
En sortant de son trou,
Pour aller chercher sa pitance,
Rencontra par hasard
Un dogue, puis un chat, près d'un morceau de lard.
La voix du chien lui fit une frayeur mortelle :
« Quel air rébarbatif et méchant ! se dit-elle ;
Que cet autre, au contraire, est gentil et mignon,
Et comme il paraît bon garçon !
Que sa moustache blanche est belle et vénérable !
C'est à n'en pas douter, quelque saint respectable
Venu tout exprès pour prier
Dans ce réduit hospitalier. »
Ayant ainsi pensé, voici que la pauvre
Fuit du côté du chat ; quand la sournoise bête
Sur la malheureuse se jette,
Prouvant,
En la croquant,
Qu'il ne faut se fier à bête pateline,
Ni juger des gens sur la mine.

(F. G. *Recueil de poésies, par H. Cuchet.*)

LES EXPRESSIONS A RETENIR : sans expérience, (ignorant, novice) ; chercher sa pitance, (sa nourriture) ; par hasard, (fortuitement) ; une frayeur mortelle, (grande peur) ; un air rébarbatif, (rude et rebutant) ; un bon garçon, (sans malice, sans méchanceté) ; vénérable, (digne de respect) ; une bête sournoise, (hypocrite, dissimulée) ; une bête pateline, (douceuse).

IDÉE MORALE : Il ne faut pas juger les hommes sur l'apparence, souvent trompeuse. Il faut, en général, se défier des nouvelles connaissances. A. REGAMEY

LEÇON DE CHOSES

Leçon 5 : Nos arbres à feuilles caduques. (Suite.)

GÉOGRAPHIE ET GÉOLOGIE. (L'habitation, le mode de groupement, la provenance des arbres à feuilles caduques.)

Par l'observation des arbres à feuilles caduques connus dans notre région, arriver à la démonstration de la loi naturelle suivante : La plante dépend du milieu, c'est-à-dire du sol, de l'air, et aussi de l'humidité, de la chaleur et de la lumière qui lui sont fournies ; toute modification de l'un de ces facteurs amène des changements dans la flore. Ces différences sont visibles même sur une surface restreinte. L'adaptation des végétaux aux conditions du milieu sont possibles jusqu'à un certain point ; les plantes s'acclimatent. Mais, cette faculté d'adaptation varie suivant les espèces végétales et n'est pas infinie.

Pour arriver à faire formuler cette loi générale par les élèves de la division supérieure, se livrer aux observations suivantes, si possible lors d'une course ou de promenades dans la commune et ses environs :

Quels sont les arbres que nous rencontrons généralement isolés dans nos régions ? (Les peupliers, les ormes, et souvent les chênes. Il y a cependant ici et là des bouquets de peupliers et des bois de chênes de peu d'étendue.) Où trouve-t-on surtout les frênes, les saules, les peupliers, les ormes ? (Le long des cours d'eau ou dans les terrains marécageux.) Quels sont par contre les arbres que vous trouvez très rarement associés aux précédents, parce qu'ils paraissent redouter le terrain trop constamment humide ? (Les hêtres, les tilleuls, les bouleaux, les châtaigniers). Maintenant examinons quelles espèces d'arbres nous trouvons dans les endroits très secs, sablonneux, exposés aux vents, au sol peu profond. Nous y verrons des conifères, parfois des bouleaux, des robiniers (faux-acacias) sur les talus de chemins de fer, mais jamais des hêtres qui recherchent les endroits humides et frais. Ces derniers arbres forment souvent des forêts très étendues, sur les pentes du Jura ; on s'en rend compte en automne, car alors la montagne est revêtue d'une splendide parure de cuivre et d'or. Sur le plateau vaudois, il y a aussi de superbes forêts de hêtres. Indiquez celles que vous avez vues. Par contre, dans les Alpes, les grands bois de hêtres sont plutôt rares.

Quant aux châtaigniers, ils paraissent ici et là en taches isolées et ne réussissent à prospérer qu'en très peu d'endroits. Les géologues nous disent que là seulement où se trouvent des moraines glaciaires, qui renferment des débris ténus de roches granitiques, les châtaigniers rencontrent la nourriture qui leur est indispensable. Ainsi donc un groupe de châtaigniers devient, comme les blocs erratiques, révélateur du passage d'un glacier et du séjour de sa moraine, comme les hêtres sont révélateurs de la présence d'un terrain calcaire, les saules d'un terrain marécageux. Les arbres permettent donc de connaître la nature et même l'histoire du sol où nous vivons et, à ce titre encore, ils doivent nous intéresser.

Faisons maintenant d'autres observations. Voici un vallon dont les deux versants sont inégalement exposés au soleil ? Quels arbres trouve-t-on prospères aux lieux chauds et ensoleillés ? (Les noyers, les chênes.) Quels arbres prospèrent au contraire sur la pente plus ombragée ? (Les hêtres.) Elevons-nous un peu sur

les pentes du Jura, ou sur celles des monts du plateau vaudois, nous voyons le paysage se transformer. Le noyer disparaît. Les hêtres et les conifères prennent toute la place. Plus haut encore, voici les érables, qui ne prospèrent bien qu'à une certaine hauteur. Les frênes paraissent peu frileux ; on en trouve dans la froide vallée du Locle.

Il y aurait encore d'intéressantes recherches à faire, celle-ci, par exemple : Quels sont les arbres qui laissent filtrer le plus de soleil à travers leur feuillage et quels sont ceux dont l'ombre est épaisse, humide ? Comparez l'ombre d'une forêt de hêtres avec celle d'une forêt de chênes, de bouleaux, de frênes.

De toutes ces observations, nous concluons que les arbres ont leurs préférences, comme les animaux et comme nous-mêmes. Les uns veulent être près de l'eau, les autres recherchent le grand air et le soleil et ne veulent pas être gênés par l'ombre de leurs semblables ; ils veulent jouir à l'aise du soleil et respirer à pleins poumons, à pleines feuilles ; les autres se groupent pour se tenir au frais, en maintenant le sol humide par leurs branches entrelacées et leurs masses compactes. Les uns sont de bons enfants qui s'acclimatent partout, des Bohémiens qui se plaisent en tous lieux, les autres ont le Heimweh, le regret de leur pays natal, soit des climats de neige et des beaux hivers immaculés, soit des climats de lumière et de soleil où chante la cigale, et quand on les force à vivre sur un sol étranger, ils périssent, s'anéantissent et meurent de chagrin.

DICTÉE. *Degré supérieur.* Les arbres ont leurs préférences, leurs goûts, leurs habitudes, leur caractère, leur individualité, comme les animaux et comme nous-mêmes. Les uns sont des méridionaux, les autres des septentrionaux ; les uns semblent jouir de résister bravement aux vents furieux et froids, aux rudes coups de la tempête ; les autres se plaisent dans les bains de soleil et de lumière ; les autres respirent à pleins poumons, à pleines feuilles, et ne supportent pas la foule, ce sont les solitaires et les méditatifs ; les autres se cherchent des compagnons pour former avec eux une mutualité protectrice, ce sont les sociables. Les uns s'acclimatent partout, sont partout à leur aise, ce sont les voyageurs du monde végétal ; les autres languissent et meurent loin du pays qui vit naître leurs aïeux ; ils ont le Heimweh, ce sont des patriotes. Il y a parmi eux des délicats, des tendres, des sensibles et des robustes, des forts, des vigoureux, tout comme dans l'immense famille des humains.

L. S. P.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Devoirs des enfants envers leurs parents

I. Enfants, apprenez quels sont vos devoirs envers vos parents, car vous ne serez heureux et bénis qu'en y restant fidèles. Le jour, vos parents travaillent pour vous, et la nuit encore, pendant que vous dormez, souvent ils veillent pour vous donner du pain.

II. Si vous ne pouvez maintenant partager leur tâche, efforcez-vous de la leur rendre moins rude par le soin que vous prendrez de les aider, avec tendresse, selon votre âge. Il est nécessaire que vous soyez guidés par eux, selon l'ordre naturel et la volonté de Dieu.

LAMENNAIS

VOCABULAIRE. Apprendre, envers, veiller, la tâche, efforcer, rude, aider, la tendresse, nécessaire, guider, naturel, Dieu.

Orthographe d'usage. Apprendre, étudier, mémoriser, connaître, savoir, retenir. — Le pain, la nourriture, l'aliment, la suffisance, le nécessaire, avoir de quoi vivre. — Maintenant, à présent, aujourd'hui, tout à l'heure, hier, demain, l'instant le moment. — (Terminaison.) La tendresse, la politesse, la maladresse, la caresse, la justesse, la sagesse. — (Adverbes de quantité.) Moins, plus, beaucoup, peu, très, assez, guère, tant, trop.

GRAMMAIRE. *Les remplaçants du nom.* Trouver tous les pronoms et indiquer les noms qu'ils remplacent. Afin de connaître les différentes personnes grammaticales, faire lire le texte dicté en employant successivement les trois personnes du singulier et les trois personnes du pluriel. Exemple : « J'apprends quels sont mes devoirs, tu apprends quels sont tes devoirs, il apprend, etc. »

Permutations. Copier en mettant au singulier et en soulignant les pronoms. Exemple : « Enfant, apprends quels sont tes devoirs envers tes parents, etc. »

PAUL CHAPUIS.

Degré supérieur. Sur la roche.

Le soir surtout, quand un rayon attardé de soleil rougissait les cimes bernoises, il faisait beau être perché là-haut, sur la roche. Dans le fond, vers le sud, les brumes cachaient à peine le Léman, qu'elles laissaient deviner. Entre le pied des rochers et ce vapoureux lointain, dans toute sa largeur et sa beauté, s'étalait cette suite ininterrompue de verts coteaux, de champs fleuris, de moissons dorées, de vignes jaunes et brunes, d'arbres en forêts sombres, de vergers, de plaines et de rivières qui s'appelle le canton de Vaud. A l'arrière-plan, les Alpes vaudoises protégeaient le pays. Et là, tout près, au premier plan, le lac de Neuchâtel, aux eaux changeantes, aux courants multiples, qui le couvrent de taches, reste calme, paisible, mirant dans ses eaux vertes, les coteaux vallonnés et la chaîne du Jura.

GEORGES GRUFFEL.

VOCABULAIRE : Attardé, cime, brume, vapoureux, s'étaler, ininterrompue, arrière-plan, premier plan, multiple, mirer, vallonné.

Familles de mots : Attardé, tard, tardif, tarder, tardivement, retard, retarder, retardataire. — Brume, brumeux, brumaire, brumal. — Vapoureux, vapeur, vaporisateur, vaporiser. — Ininterrompu, interrompre, rompre, rupture. — Multiple, multiplier, multiplication, multiplicande, multiplicateur.

GRAMMAIRE : *L'Imparfait.* Faire remarquer que l'imparfait a toujours, dans toutes les conjugaisons, les mêmes terminaisons :

Ex. : rougir, rougissait ; faire, faisait ; cacher, cachait, etc.

Comparer avec les autres temps passés de ces verbes, dont les terminaisons varient suivant les conjugaisons.

COMPTABILITÉ

Comptes par Doit et Avoir.

Pour établir les comptes par *Dépenses et Recettes* ou par *Doit et Avoir* (comptes de caisse non compris), il faut suivre les règles suivantes :

1. Inscrire les articles par ordre de dates.

2. Porter dans la colonne *Dépenses ou Doit* toutes les sommes payées ou dues.
3. Porter dans la colonne *Recettes ou Avoir* tous les sommes reçues ou à recevoir.
4. Lorsque tous les articles sont correctement classés, additionner les deux colonnes et en chercher la différence ou *Balance*. (Ces opérations ne se font pas sur la feuille même du compte.)
5. Porter la balance dans la colonne la plus faible.
6. Additionner définitivement les colonnes du *Crédit* et du *Débit*, qui doivent donner des *Sommes égales*.

Mon compte pendant un séjour à Romanshorn.

M. Auguste Devaux, à Bussigny, a placé son fils Paul, âgé de 16 ans, en *échange*, du 1^{er} mai 1912 au 30 avril 1913, à Romanshorn (Thurgovie), où il a eu l'occasion d'apprendre quelque peu la langue allemande, tout en s'initiant aux travaux agricoles, spécialement à la formation et à l'entretien des vergers. Établissez le compte que Paul a présenté à son père à son retour, sachant ce qui suit:... (Le maître trouvera dans la solution ci-après toutes les données à dicter à ses élèves.)

Mon compte pendant mon séjour à Romanshorn.		Dépenses	Recettes
1912-13		F. C.	F. C.
Mai	1 Reçu de papa, à mon départ		100 —
»	1 Payé bil. de chem. de fer Bussigny-Romanshorn	15 70	
»	1 Idem, pour bagages	4 25	
»	20 Achat d'un chapeau de paille	3 70	
»	22 Pour permis de séjour, papier et divers	2 75	
Juin	30 Payé réparations de souliers	4 50	
Août	10 Achat d'une grammaire allemande	3 —	
Novembre	1 Inscription à des cours d'allemand	5 —	
»	5 Achat d'une paire de souliers	13 50	
Décembre	20 Reçu de papa, par mandat postal		80 —
»	22 Achat d'un vêtement complet	60 —	
»	24 Pour achat de divers cadeaux de fin d'année	12 20	
Février	28 Reçu de papa, par mandat postal		100 —
»	28 Payé 36 leçons d'allemand à fr. 1,80	64 80	
Avril	1 Retiré la moitié de la finance d'inscr. aux cours d'allemand		2 50
»	15 Payé pour un cours d'arboriculture	20 —	
»	30 Petites dépenses personnelles, argent de poche, 12 mois à fr. 3 par mois	36 —	
»	30 Billet de chemin de fer (et bagages) Romanshorn- Bussigny	19 95	
»	30 Balance: Je rapporte à la maison	17 15	
Sommes égales		282 50	282 50



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTRICES : Rolle : fr. 1000 plus augmentation de fr. 30 tous les 4 ans, jusqu'à concurrence de fr. 1150 ; indemnité de logement fr. 300 ; 30 mai. — **Yvonand** : fr. 1000, plus fr. 200 pour indemnité de logement, plus plantage ; 30 mai. — **Giez** (maitresse de l'école semi-enfantine et de travaux à l'aiguille) ; fr. 750 plus logement et jardin ; 30 mai. — **Château d'Oex** : (maitresse de travaux à l'aiguille), 33 h. de leçons en été, 28 h. en hiver : fr. 1000 pour toute choses, plus fr. 100 pour indemnité de logement ; 3 juin.

Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :
INSTITUTEURS : MM. Schmid, Edouard, à Paudex. Viredaz, Henri, à Oron-le-Châtel. Morerod, René, à Fenalet s. Bex. Paquier, Gustave-Louis, à Epresses. Delay, Albert, à Villeneuve. Guignard, Marcel, à Novelet r. Provence. Mercier, Aloïs, à Renens.

INSTITUTRICES : Mlles Ravussin, Berthe, à Lucens. Dufaux, Blanche, à Begnins. Pittet, Hortense, à Montricher. Emery, Amélie, aux Devens s. Bex. Guignét, Marie, à Gollion. Gardel, Madeleine, à Yverne.

Tauxe, Adèle, maitresse d'école enfantine et de Travaux à l'aiguille, à Villars-Tiercelin.

Dans sa séance du 12 mai 1913, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Charles MAMBOURY, en qualité de maître de français, d'allemand et d'arithmétique au Collège de Morges.

Orphelinat de Dailens-Penthaz-Cossonay

Ensuite de démission honorable du titulaire, la place de Directeur (et Directrice) de l'orphelinat, à Penthaz, est ouverte au concours jusqu'au 15 juin.

Traitement fr. 4000 à 1200 ; entretien gratuit de la famille.

Pour les membres du corps enseignant, les années au service de l'orphelinat comptent pour la retraite.

Les offres de service sont à adresser au Président du Comité: **M. Schumacher**, pasteur à Dailens, qui fournira sur demande les renseignements complémentaires.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique: *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10% sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

LUCERNE

Hôtel et restaurant sans alcool



WALHALLA



Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour courses d'écoles et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS

à
CORDES

et à
VENT

et

ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres

LIBRAIRIE
musicale

ABONNEMENTS

LIBRAIRIE
théâtrale

FOETISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHÂTEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 22.

LAUSANNE] — 31 Mai 1913.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Collège classique cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

Mardi 1er juillet, à 7 heures, pour la 1^{re} et la 4^{me} classe :

Vendredi 11 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes :

Samedi 12 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la 6^{me} classe. Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions du 2 au 5 juillet au soir. Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures. H 32 483 L

Classe latine de raccordement : Vendredi 11 juillet, à 7 heures. Cette classe est destinée aux élèves qui commenceront tard les études classiques ; ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières. Finance d'inscription par trimestre : 50 francs (100 francs pour les étrangers).

Ouverture de l'année scolaire 1913-1914 : **Lundi 8 septembre**, à 2 heures.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jour fériés sont valables pour le retour le même jour.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modérés.

S'adresser à Mme ROLLAND,

69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE.

MAISON MODELE

MAIER & CHAPUIS
Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS
SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VÊTEMENTS
confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10⁰/₀ Escompte à 30 jours
aux membres de la S. P. V.



LUCERNE

Hôtel et restaurant sans alcool

WALHALLA

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour courses d'écoles et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

POUR LA CULTURE DU CIVISME

R. FATH.— **La Culture nationale à l'Ecole.** Brochure in-8 fr. 0,50

Tous les membres du corps enseignant à tous les degrés se doivent de lire et méditer ces pages suggestives et de s'en inspirer dans leur enseignement. L'auteur dénonce éloquemment un péril redoutable que les éducateurs ont le pressant devoir de combattre de tout leur pouvoir. Le grave problème du maintien de notre indépendance morale, économique et politique, devant le flot montant de l'internationalisme, devant la vague étrangère qui menace de submerger notre petit pays, ne peut laisser indifférent aucun des patriotes des deux sexes.

E. KUPFER. — **Éléments d'instruction civique à l'usage des écoles secondaires.** In-12 fr. 0,90

Aujourd'hui plus que jamais, où l'on se plaint de l'indifférence des jeunes pour les affaires publiques, il importe de rendre les enfants de nos écoles conscients des devoirs qu'ils auront à remplir comme citoyens d'une démocratie. L'enseignement de l'histoire ne suffit pas à atteindre ce but et doit être complété par celui de l'instruction civique. Le manuel de M. Kupfer, très pédagogiquement conçu, très clairement écrit et ordonné, rendra de grands services à nos classes secondaires.

W. ROSIER.— **Histoire illustrée de la Suisse,** à l'usage des écoles primaires. Ouvrage contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 en couleurs. In-4°, cartonné fr. 3.—

W. ROSIER et P. DECKER. — **Manuel d'histoire Suisse,** pour l'enseignement secondaire, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 en couleurs. In-4°, cartonné fr. 3.50

Ces deux histoires illustrées de la Suisse ont été élaborées d'après une méthode analogue à celle des manuels-atlas de géographie. Chaque livre comprend un texte principal, qui fournit le récit sommaire des événements, de nombreuses lectures qui renferment tous les développements, les détails, les biographies qu'il est utile de faire connaître aux élèves mais qu'on ne peut leur demander d'étudier, enfin, pour le manuel primaire de brefs résumés. Les nombreuses gravures, les cartes en noir ou en couleur, les portraits mettent en quelque sorte l'histoire en action et facilitent considérablement l'intelligence du texte. Les auteurs ont réalisé très heureusement la tâche qu'ils s'étaient assignée. L'histoire tout en restant scientifique doit devenir aussi attrayante que possible. Son rôle essentiel est de développer l'amour de la patrie au sein de la jeunesse suisse.

La Suisse au XIX^{me} siècle. Ouvrage publié par un groupe d'écrivains nationaux sous la direction de M. PAUL SEIPPEL, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. 3 vol. grand In-8° (574, 852 et 597 pages), illustrées d'environ 800 gravures, portraits, vignettes et planches hors texte, relié fr. 32.50, broché fr. 25.—

HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

par **Johannès Dierauer.**

Traduction de l'allemand par AUG. REYMOND, revue par l'auteur.

Cette histoire monumentale est destinée au grand public. Elle résume d'une façon admirable le dernier état de la science et forme une véritable synthèse de nos connaissances sur notre Histoire nationale. Elle comprendra, une fois achevée, 5 volumes.

Tome I (des origines à 1415). — Tome II (de 1415 à 1516). — Tome III (de 1516 à 1648) parus. — Tome IV (de 1648 à 1798) *vient de paraître.* — Tome V (de 1798 à 1848) en préparation.

Chaque vol. in-8°, imprimé luxueusement sur beau papier, broch. fr. 10.—
Relié amateur, dos plat, tête dorée fr. 15.

CES OUVRAGES ET MANUELS sont édités par la LIBRAIRIE PAYOT et Cie, à LAUSANNE QUI LES ENVERRÀ à L'EXAMEN SUR DEMANDE.